

L'ajournement

par cette compagnie, ce qui avait nécessité l'intervention du gouvernement dans ce dossier à plusieurs reprises chaque année. Eux, comme gouvernement, avaient pris l'habitude de considérer les fonds publics comme étant un coffre sans fond où on pouvait puiser tous les jours. Le déficit, 200 milliards, 300 milliards, cela n'avait pas d'importance. Jamais on ne s'était préoccupé de voir à ce que les compagnies canadiennes puissent être aidées, supportées par le gouvernement, autrement que de penser qu'on pouvait toujours arriver avec des fonds nouveaux à injecter dans ces compagnies.

L'attitude du gouvernement canadien dans ce dossier a été de procéder à la vente de cette compagnie à une entreprise privée qui est Boeing, qui s'est occupée, elle . . . qui s'est assuré avec la compagnie Boeing du maintien des emplois, de s'assurer—et j'avais quelques notes ici—que cette compagnie va procéder à Winnipeg au maintien . . .

Dans le cas par exemple du 747, du Super Jet, les installations de Winnipeg vont produire les équipements nécessaires pour cet avion. Ce contrat produira 250 emplois pour plus de 11 millions de dollars d'activités, de retombées économiques à travers le Canada et, tout de suite, nous, nous sommes assurés qu'on ne pigerait pas continuellement à l'intérieur des fonds publics.

Et je suis surpris de réaliser que lorsqu'on s'est assuré de faire une transaction proprement, de s'assurer que l'entreprise privée pourra s'acquitter, elle, de sa fonction première qui est d'administrer une compagnie, de pouvoir même faire de l'argent avec elle, de maintenir les emplois pour les Canadiens, c'est cela qu'il faut, sans qu'on soit toujours obligé, chaque année, d'aller puiser dans les fonds publics des centaines de millions, voire, des milliards de dollars, car ils ont hypothéqué notre avenir dans le passé et ils l'hypothèque encore.

C'est ce qui fait que mon collègue, et ils l'ont complètement oublié, mais c'est que, chaque année, nos enfants, nos petits enfants vont devoir payer; on doit hypothéquer, on doit penser à rembourser ces sommes-là.

Vous parliez tout à l'heure de vigilance, mais où était-elle votre vigilance à vous lorsque c'était le temps de penser à cela, de vous assurer que le gouvernement canadien puisse vivre et savoir où on s'en allait pour l'avenir?

Vous n'y avez pas pensé et je ne puis accepter ces commentaires aujourd'hui, madame la Présidente. Je pense que c'est une bonne transaction et que nous avons respecté en tout point ce que nous avons à faire comme gouvernement.

● (1815)

[Traduction]

LE PROGRAMME DE PRÊTS AUX ÉTUDIANTS—ON DEMANDE D'ENVISAGER UN PROGRAMME DE BOURSES. B) LA POSITION DU MINISTRE

Mme Lynn McDonald (Broadview—Greenwood): Madame la Présidente, le 4 novembre j'ai posé une question concernant le programme canadien de prêts aux étudiants et la situation désespérée de nombreux étudiants qui terminent leurs études avec de lourdes dettes qu'ils doivent supporter au moment d'entrer sur le marché du travail et de commencer leur carrière.

Le secrétaire d'État (M. Crombie) m'a donné une réponse fort positive. Il a dit qu'il en parlerait avec les ministres de

l'Éducation. Il m'a invitée ainsi que d'autres députés à le rencontrer plus tard pour creuser la question. Je me suis empressée d'accepter cette invitation.

En attendant, nous n'avons même pas une bonne idée de la gravité de la situation. Le dernier rapport annuel du Programme canadien de prêts aux étudiants remonte à l'année 1982-83, c'est-à-dire avant l'arrivée au pouvoir du gouvernement conservateur. Nous savons par les témoignages pertinents, par les lettres que nous adressent nos électeurs, par les parents qui nous parlent de la situation de leurs enfants, par la Fédération canadienne des étudiants, que la situation ne cesse de s'aggraver. Des dettes de 8 000 à 20 000 \$ ne sont pas rares de nos jours.

Nous manquons d'informations décisives. Pour concevoir un plan raisonnable, nous devons étudier la situation actuelle. Nous savons que c'est en Colombie-Britannique que les choses vont le plus mal. La Colombie-Britannique n'a pas de programme de bourses, mais uniquement un programme de prêts. Le Programme canadien de prêts aux étudiants a été conçu pour compléter un programme de bourses au niveau des provinces. Toutes les bourses que pouvait octroyer la Colombie-Britannique ont disparu.

Le service d'aide financière de l'université de Colombie-Britannique fait les prévisions sinistres qui suivent: la dette moyenne du diplômé de 1985 s'élevait à 10 000 \$. Celle du diplômé de 1984 était de 3 700 \$. La dette prévue des diplômés de 1986 est de 15 000 \$. Certains étudiants ont 25 000 \$ de dettes.

Le directeur du service d'aide aux étudiants de l'Université de Victoria convient que le Programme d'aide aux étudiants de la Colombie-Britannique est le pire de tout le pays. La pénurie d'aide entraîne une modification du profil des étudiants qui peuvent s'inscrire à l'université. De moins en moins d'étudiants viennent de l'intérieur de la Colombie-Britannique, éloigné de l'université; de moins en moins viennent de familles à faible revenu ou monoparentales. Les causes en sont évidentes. Le gouvernement créditiste a supprimé les subventions aux étudiants, et il s'est produit immédiatement une énorme augmentation des dettes. Auparavant le plafond était de 1 800 \$ par an et maintenant il est de 5 400 \$. Les frais de scolarité ont triplé ces cinq dernières années en Colombie-Britannique. La situation est désespérée.

● (1820)

Dans le cas du Régime canadien de prêts aux étudiants, j'aimerais examiner certains faits. Depuis 1964, il y a 22 ans, le gouvernement fédéral a accordé 3,8 milliards de dollars de prêts garantis à environ un million et demi d'étudiants dont près de 12 p. 100 ont manqué à leurs engagements, ce qui a une certaine signification. Je me pose des questions au sujet de ce taux de 12 p. 100. Nous savons que le taux de chômage est d'environ 12 p. 100. Je me demande s'il existe un rapport entre ces deux chiffres.

Le gouvernement a payé 377 millions de dollars aux banques canadiennes pour les emprunts non remboursés. Une grande partie a été récupérée, quelque 179 millions de dollars. Le reste est toujours en souffrance. C'est alors qu'entrent en action les organismes de recouvrement. Ils sont quelquefois inflexibles et utilisent des méthodes vraiment brutales. Je constate que le gouvernement a bien voulu accorder une remise de